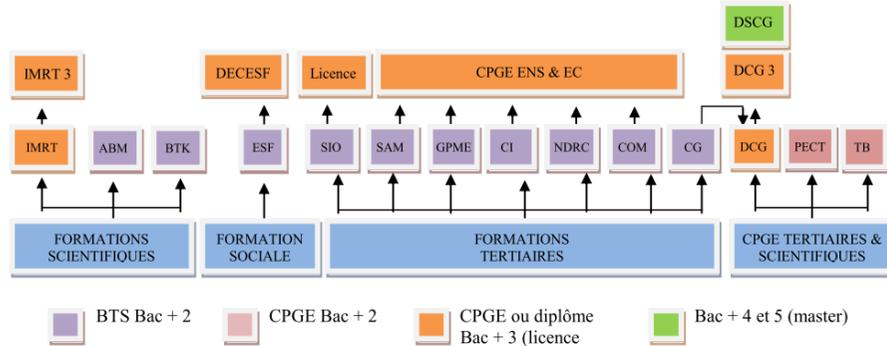




Un lycée Général et Technologique de taille humaine  
dans un grand pôle d'enseignement supérieur



Pôle d'enseignement supérieur scientifique :

- CPGE Technologie et Biologie (TB)
- DTS Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (IMRT)
- Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (DE CESF)
- BTS Analyses de Biologie Médicale (ABM)
- BTS Biotechnologies
- Licence professionnelle parcours Biotechnologie
- BTS Economie Sociale Familiale (ESF)

Pôle d'enseignement supérieur tertiaire :

- CPGE Economiques et Commerciales Technologiques (ECT)
- CPGE Adaptation Technicien Supérieur (ATS - L3) intégration à bac + 2
- Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) et DSCG
- BTS Commerce International (CI) Initial et alternance
- BTS Communication (COM)
- BTS Comptabilité et Gestion (CG) Initial et alternance
- BTS Gestion de la PME (GPME)
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)
- BTS Support à l'Action Managériale (SAM)
- BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO) option Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux (SISR) ou option Solutions Logiciels et Applications Métiers (SLAM)

Baccalauréats technologiques :

- Sciences de laboratoire Biotechnologies (STL)
- Sciences et Technologie de la Santé et du Social (ST2S)
- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) en Gestion/Finances, Mercatique, Ressources Humaines et Communication, Système d'Information et de Gestion

# TAXE D'APPRENTISSAGE

Le Lycée la Martinière Duchère est collecteur de la Taxe d'Apprentissage au titre d'une offre de formation qui concerne près de **1200 étudiants** et plus de **300 lycéens de filières technologiques**.

Son versement concrétise le lien qui nous unit à notre environnement économique et notre volonté de mettre en œuvre un projet pédagogique au plus près des besoins des entreprises.

## Si vous souhaitez soutenir notre action :

Suivre les informations en ligne sur notre site :  
<https://www.martiniere-duchere.fr/taxe-dapprentissage/>

OU

scanner le QR Code



Pour toute question, vous pouvez nous contacter :  
[relations-entreprises.0690038S@ac-lyon.fr](mailto:relations-entreprises.0690038S@ac-lyon.fr)

**Nous vous remercions pour votre contribution**